

Charte de bientraitance de la Résidence Les Aulnes 2024

Tous ensemble, nous nous engageons...

La bientraitance passe par la création d'un lien pérenne entre la vie antérieure et passée mais aussi entre les individus.

Ce lien se traduit autour d'une **communication non violente** dans l'application des **apprentissages de base et continu** des différents corps de métier, tout en **s'adaptant**, en se **remettant en question** et en ayant une **posture réflexive**.

JE SUIS RÉSIDENT, LA BIEN TRAITANCE IMPLIQUE

- UNE CONNAISSANCE PAR LES PROFESSIONNELS DES OBJECTIFS DE MON PROJET PERSONNALISÉ
- DE SAVOIR PRENDRE LE TEMPS ET TROUVER DE LA DISPONIBILITÉ POUR ÊTRE À MES CÔTÉS



Me respecter dans ma vie privée et mon intimité, c'est

- accepter ma singularité
- rester attentif à la confidentialité de mes données
- me proposer une attitude bienveillante, attentive au devoir de protection d'un état de vulnérabilité sans intrusion ni domination dans les échanges
- m'aider dans le maintien de ma vie sociale

Le consentement éclairé, c'est pas juste un mot!

Ca nécessite

- d'apporter les conditions d'une « mise en accord » entre les différentes parties : une information claire, transparente, adaptée au niveau de compréhension, et répétée si besoin, et une posture d'égal à égal sans domination administrative/soignante
- de toujours viser la compréhension des actes proposés et posés
- de me rassurer et de m'accompagner dans la compréhension de la situation du proche que je vous confie

Je suis professionnel, je veille à

- viser le choix du résident dans chaque geste de la vie quotidienne (repas, respect de ses objets et de ses habitudes ou envies vestimentaires,...)
- rechercher en permanence la sérénité, quelles que soient les circonstances, permettant de faire écran entre son propre ressenti et la façon dont le résident le perçoit.



EHPAD
RÉSIDENCE LES AULNES

Charte de bientraitance de la Résidence Les Aulnes 2024

Tous ensemble, nous nous engageons...

Ma sécurité, oui... Mais et le principe de la liberté d'aller et venir?

- Je souhaite que l'EHPAD dans lequel je vis soit un lieu ouvert de circulation sécurisant et sécurisé en octant des espaces de marche et en privilégiant des aménagements intérieurs adaptés

- Je voudrais qu'on identifie les risques individuels d'atteinte à mon intégrité justifiant d'une restriction à ma liberté d'aller et venir, et que l'analyse des bénéfices et des risques soit inscrite dans mon PMI

- Je préfère une surveillance discrète et continue sans intrusion systématique dans ma vie

Sécurité, liberté, incompatibilité?

- J'accepte d'être sensibilisé sur le risque mesuré lié au tout-sécuritaire
- On privilégie ma présence lors des sorties en extérieur, dans un esprit d'accompagnement au dépassement des limites architecturales de l'EHPAD

Je suis digne, et je mérite

un traitement sans discrimination, sans jugements

de la souplesse dans l'accompagnement, visant à regarder au-delà de ma maladie et/ou de ma dépendance, tout en gardant à l'esprit les adaptations nécessaires pour mon confort physique et moral

de l'écoute, de la disponibilité et de l'empathie

Je me forme
Je m'informe
Je veille au bien-être de mes collègues
Je fais partie d'une équipe

Je suis un professionnel d'EHPAD

